

La communication du Samu Social de Paris :

Une situation alarmante

Cet hiver, la mobilisation liée au grand froid a permis de mettre à l'abri massivement des personnes sans domicile. Jusqu'à 1600 places ont été ouvertes, un effort sans précédent de la part de l'Etat que nous ne pouvons que saluer, même s'il perpétue une gestion saisonnière de l'exclusion qui, chaque année, se traduit par une remise à la rue des personnes dès la remontée des températures et la fin de la trêve hivernale le 31 mars.

A cette clôture des places hivernales vient cette année s'ajouter la fermeture de plus de 900 places en centres d'hébergement

ouverts il y a plusieurs années dans des bâtiments en attente de réhabilitation. Cette stratégie, qui permet de disposer de places dans des zones où la tension immobilière est forte, comme à Paris, implique que soit anticipée la fin d'occupation de ces bâtiments, condition *sine qua non* pour assurer la stabilité de l'hébergement des personnes et envisager avec elles une sortie de rue durable.

Le Grand Paris doit s'emparer de la lutte contre la grande exclusion

La conjonction de ces fermetures de places rend la sortie de cet hiver parmi les plus périlleuses de ces dernières années. Des solutions sont pourtant possibles. Mais elles impliquent d'associer tous les départements et les communes d'Ile-de-France. L'enjeu dépasse désormais les frontières de la capitale. Ce n'est qu'en agissant au niveau du Grand Paris que l'on permettra aux personnes de trouver des solutions d'hébergement, et de sortir de rue.

Dans une lettre ouverte, Eric Pliez, Président du Samusocial de Paris, appelle Valérie Pécresse, Présidente de région Ile-de-France, Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris, Michel Delpuech, Préfet de la région Ile-de-France et Anne Hidalgo, Maire de Paris, à associer tous les départements et les communes d'Ile-de-France pour lancer un plan de sortie massif des personnes de la rue et de relogement de celles qui sont depuis trop longtemps hébergées.